



Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
28 juin 2017 - 19h00
Ecole élémentaire 41 rue de Tanger A 75019 Paris



Réunion animée par **Adji AHOUDIAN**, Déléguée du Maire pour le Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers.

ORDRE DU JOUR :

- **Présentation du collage mural sur le 34 rue Mathis et des actions culturelles menées par le musée Carnavalet**
- **Aménagement de la rue d'Aubervilliers**
- **Paris Respire : point d'information sur le nouveau secteur Bassin de la Villette**
- **Point d'information sur l'avenue de Flandre**
 - ➔ **Scenarii pour la création d'une piste cyclable**
 - ➔ **Animations estivales**

PRESENTATION DU COLLAGE MURAL SUR LE 34 RUE MATHIS ET DES ACTIONS CULTURELLES MENEES PAR LE MUSEE CARNAVALET

Karine MARQUET, Service d'Action Culturelle, Responsable Adjointe chargée des projets scolaires, de l'évènementiel et référente handicap)

OUTINGS PROJECT PAR JULIEN DE CASABIANCA

UN COLLAGE MONUMENTAL AU 34 RUE MATHIS 75019

INFORMATIONS
www.parismusees.paris.fr

L'artiste visuel Julien de Casabianca parcourt les musées du monde entier pour y photographier des personnages tirés des œuvres exposées. Agrandis et collés sur les murs des villes, comme échappés de leurs cadres, ces personnages retrouvent alors une seconde vie à travers le temps et l'espace.

Invité par le musée Carnavalet-Histoire de Paris, Julien de Casabianca a collaboré avec des acteurs sociaux du 19^{ème} arrondissement de Paris : la Fondation Jeunesse Feu Vert, équipe Curial/Cambrai/ A. Karr, dont l'action éducative et culturelle tend à faciliter l'insertion sociale des jeunes. Une dizaine d'entre eux, âgés de 14 à 15 ans, ont ainsi choisi des personnages parmi les peintures du musée. Leurs choix ont ensuite été soumis au vote des habitants du quartier, lors d'une consultation citoyenne populaire en conseils de quartier, dans les écoles et dans les rues.

C'est finalement la figure flamboyante et exotique d'un visiteur de l'Exposition universelle de 1889, extraite d'une peinture illustrant l'événement, qui a recueilli la majorité des suffrages. Le choix de ce détail se révèle éminemment symbolique puisque l'Exposition célébrait le centenaire de la Révolution française dont elle renouvelait l'idéal universel de liberté et de fraternité.

L'installation désormais visible sur le mur pignon du 34, rue Mathis, apporte une note insolite et poétique au cœur du 19^{ème} arrondissement.



Collage monumental au 34 rue Mathis 75019 Paris :
Détail du tableau *Le dôme central de la galerie des machines à l'Exposition universelle de Paris de 1889* de Louis Béroud (1852-1930), collection du musée Carnavalet-Histoire de Paris.



© Musée Carnavalet / Roger-Viollet

Le musée Carnavalet – Histoire de Paris est en rénovation jusqu'en 2020.



Un Musée, 3 Sites :



MUSÉE CARNAVALET
- HISTOIRE DE PARIS



CRYPTÉ ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ÎLE DE LA CITÉ



CATACOMBES DE PARIS

- Le musée Carnavalet-Histoire de Paris
- La Crypte archéologique de l'île de la Cité
- Les Catacombes de Paris.

Sites, témoins de l'histoire de la capitale et de ses transformations.



Une Offre Culturelle Hors Les Murs : afin de continuer à faire vivre ses collections exceptionnelles, le musée Carnavalet propose depuis la rentrée 2016, des activités hors les murs, accessibles à tous les publics.

Une offre culturelle hors les murs, spécifique pour les scolaires : choix d'une médiation interactive, favorisant l'implication des élèves.

- *Le musée dans la classe* (conférences ou contes + ateliers sur l'histoire de Paris).
- *Les promenades* « Paris à travers l'histoire ».
- *La promenade* « J'explore mon quartier ».
- Et d'autres projets (Petits Guides, Classes patrimoine...).

Une Offre Culturelle Hors Les Murs Tous Publics :

- Offre culturelle pour les groupes. Adaptées aux différents types de publics : jeune public, adultes, publics spécifiques. Assurée par les intervenants culturels du musée.
- Offre culturelle pour les individuels. A destination des adultes, des familles, du jeune public, des publics spécifiques. Assurée par les intervenants culturels du musée.
- Des promenades :
 - ⇒ Paris à travers l'histoire (de l'Antiquité au XXI^e siècle)
 - ⇒ Paris dans ses quartiers
 - ⇒ Paris en littérature (Mme de Sévigné, Proust, Hugo...)
- Offre ponctuelle pour les individuels : rencontres, conférences, table-rondes, projections, spectacle vivant, concerts, danse, etc.
- Participation à des événements internationaux, nationaux ou locaux : Nuit des musées, Nuit blanche, Journées du patrimoine, Journées de l'archéologie, Traversées du Marais, etc.

Des activités gratuites pour Les individuels et Les groupes :

- La carte citoyenne
- Le partenariat Paris-Bibliothèques ou Bibliocité
- Les événements nationaux et autres (JNA – JEP – NEDM ...)
- Conférences (Crypte : Paris et son histoire)
- Écoles /Collèges/Lycées dans les quartiers en politique de la Ville (DDCT)
- Associations tournées vers le champ social dans les quartiers en politique de la Ville (DDCT)
- Centres de loisirs de la Ville de Paris

L'occasion d'une médiation pour les scolaires : à partir de la rentrée scolaire 2017-2018 des actions de médiation avec les enfants des écoles du quartier seront proposées par les équipes du musée Carnavalet – Histoire de Paris.

Deux activités entrent directement en résonance avec le projet Outings de Julien de Casabianca et participent au parcours d'éducation artistique et culturelle des scolaires dans lequel le musée Carnavalet – Histoire de Paris est engagé.

« J'explore mon quartier », les enfants partent à la découverte de l'environnement immédiat de leur établissement. Cette promenade leur permettra d'aborder l'histoire et la géographie de Paris, l'urbanisme, mais aussi l'espace public, ses usages et ses symboles.

« Petits guides » projet innovant qui engage les enfants de CM2, de 6^{ème} et de 5^{ème} dans un travail de médiation dont le programme s'élabore sur plusieurs séances. En plus d'aborder l'art dans la ville, l'histoire et la géographie de leur quartier, les « petits guides » exerceront leur capacité à transmettre leurs savoirs à leurs camarades plus jeunes.

L'exemple Des Petits Guides A La Crypte :

- ✓ PUBLIC : Du primaire au secondaire / En inter degré ou non
- ✓ OBJECTIFS : Travail sur les compétences à acquérir : Langage oral / Français / Histoire / Vivre ensemble / s'écouter / savoir se comporter dans un musée / Notion de patrimoine
- ✓ PROGRAMME : 1 programme sur 3 mois en 3 temps (Découverte / Préparation / Restitution)

Classes Petits Guides (CM2 – 6ème – 5ème latinistes)

- Découverte : Présentation en classe /Visite guidée « Découverte de la Crypte archéologique »
- Préparation : Visite de préparation autour des œuvres à la Crypte archéologique / Répétition générale à la Crypte archéologique
- Restitution : Les petits guides face à leur public à la Crypte archéologique

Classes Visiteurs (CP – CE1 – CE2 – CM1)

- Découverte de la Crypte, des vestiges et des objets archéologiques à travers le conte
- Ateliers en classe (optionnels)
- Visite de la Crypte par les Petits Guides

L'offre culturelle à La crypte :

- Visite « Découvrir la Crypte archéologique » et de l'exposition « l'or du pouvoir ».
- Visite dessinée autour de l'exposition.
- Visite animation « Mission archéo ».
- Des contes.
- Des promenades au départ de la Crypte.

Offre culturelle aux Catacombes (à partir de 10 ans) :

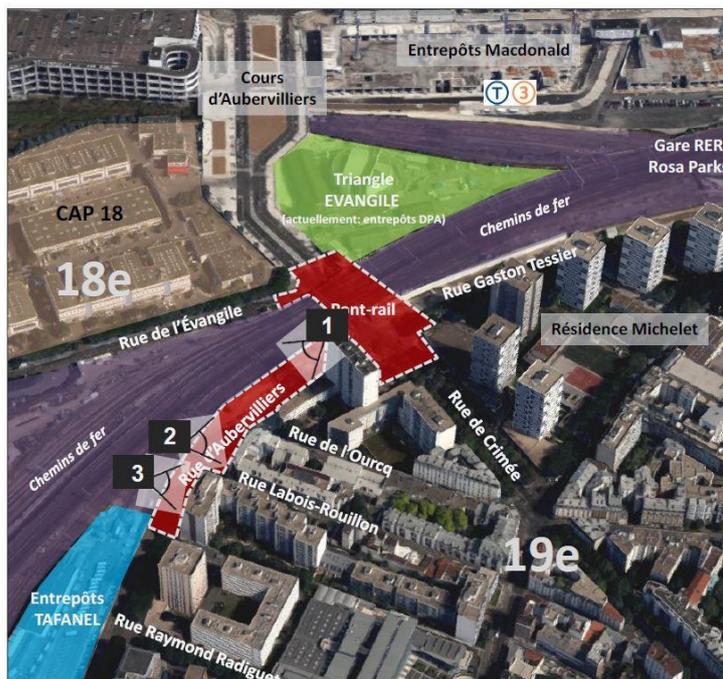
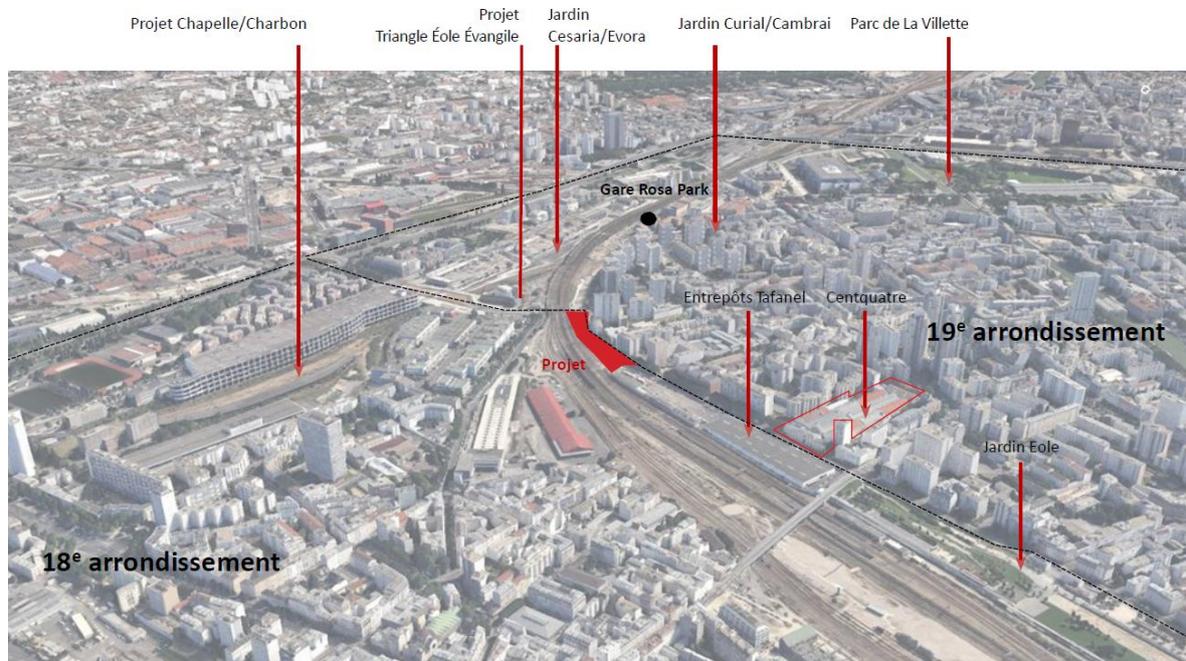
- Visite « A la découverte des Catacombes ».
- Visite thématique «Le sous-sol de Paris : géologie et carrières ».
- Promenade dessous-dessus (creuser/construire).
- Conte « Le chant des carrières ».

Nous contacter : carnavalet.actionculturelle@paris.fr (Pôle réservation des groupes)

AMENAGEMENT DE LA RUE D'AUBERVILLIERS

Direction de la Voirie et des Déplacements

Situation et localisation dans le quartier Flandre-Aubervilliers :



Éléments de diagnostic :

Longue de plus d'un kilomètre, la rue d'Aubervilliers dévoile un paysage changeant. Elle se décompose en quatre séquences distinctes. Néanmoins, elle conserve une certaine unité du fait **de trois éléments structurants** :

- Le ciel
- Le mur (SNCF / Entrepôts Tafanel / Jardin Eole)
- Les alignements d'arbres

La singularité est également façonnée par la présence **des œuvres de street art** (opération artistique menée par le Centquatre).

Objectifs programme :

Objectifs généraux :

- Prolonger la piste cyclable bidirectionnelle** de la rue d'Aubervilliers jusqu'au pont-rail;
- Animer l'espace public**, pour le rendre pérenne et attractif, *via* une offre sportive et culturelle;
- Séquencer le paysage et végétaliser les espaces**, afin de rythmer un linéaire relativement monotone et minéral;
- Maintenir des cheminements piétons fluides**.

Répartition :

Zone 0: Pour mémoire, Carrefour pont-rail Aubervilliers

- En cours de travaux, livraison en octobre 2017

Zone 1: Chaussée

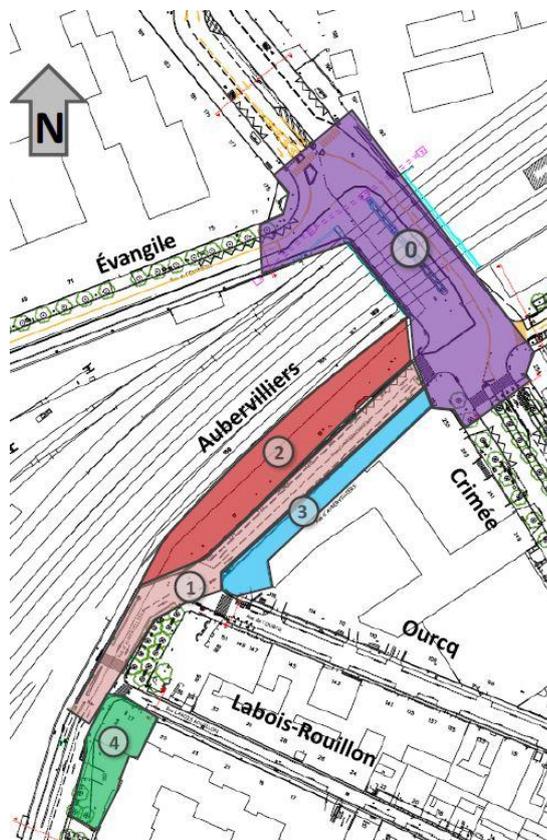
- Prolongement piste bidirectionnelle Aubervilliers jusqu'au pont-rail

Zone 2: Trottoir nord Aubervilliers – de Ourcq à Crimée

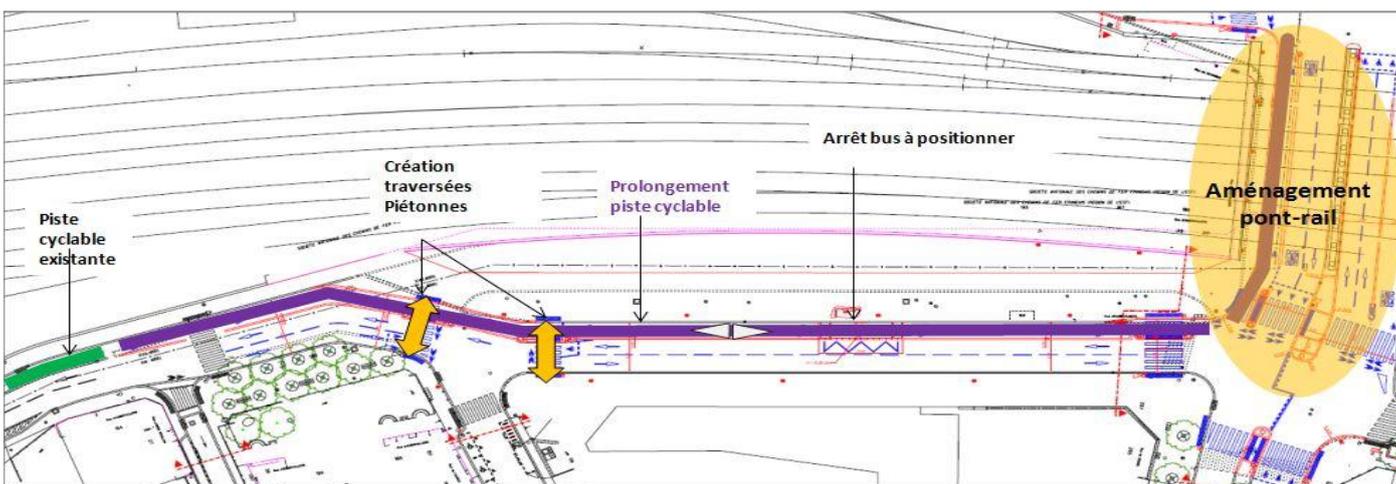
- Libération emprise par SNCF en janvier 2017
- Environ 2 000 m² de trottoirs à aménager

Zone 3: Trottoir sud Aubervilliers – de Ourcq à Crimée

Zone 4: espaces verts gérés DLH- 164 rue d'Aubervilliers



ZONE 1 « CHAUSSEE »: PROLONGER LA PISTE BIDIRECTIONNELLE AUBERVILLIERS (PLAN VELOS – REVE NORD-SUD)



ZONE 2 + ZONE 3 : AUBERVILLIERS – DE OURCQ A CRIMEE

Mobilité

- Prolonger piste cyclable
- Préserver une traversée fluide
- Prévoir une desserte SNCF

Usages

- Animer l'espace public

Sols

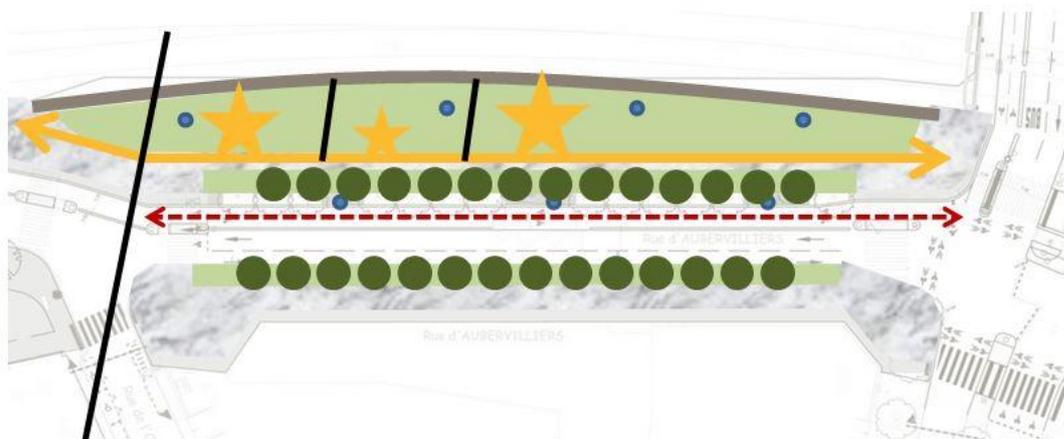
- Réfection revêtement de sol

Plantations

- Développer le végétal
- Séquencer le linéaire

Eclairage

- Création de points lumineux



ZONE 4 : PARCELLE N°164 RUE D'AUBERVILLIERS

Mobilité

- Maintien piste cyclable

Usages

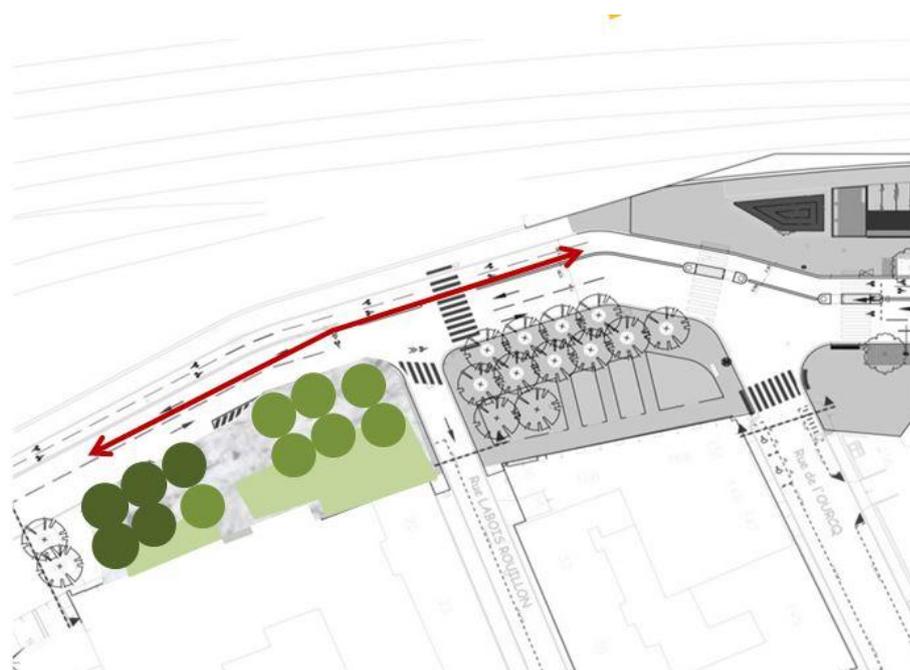
- Restaurer l'aménagement en pieds d'immeubles

Sols

- Réfection revêtement de sol

Plantations

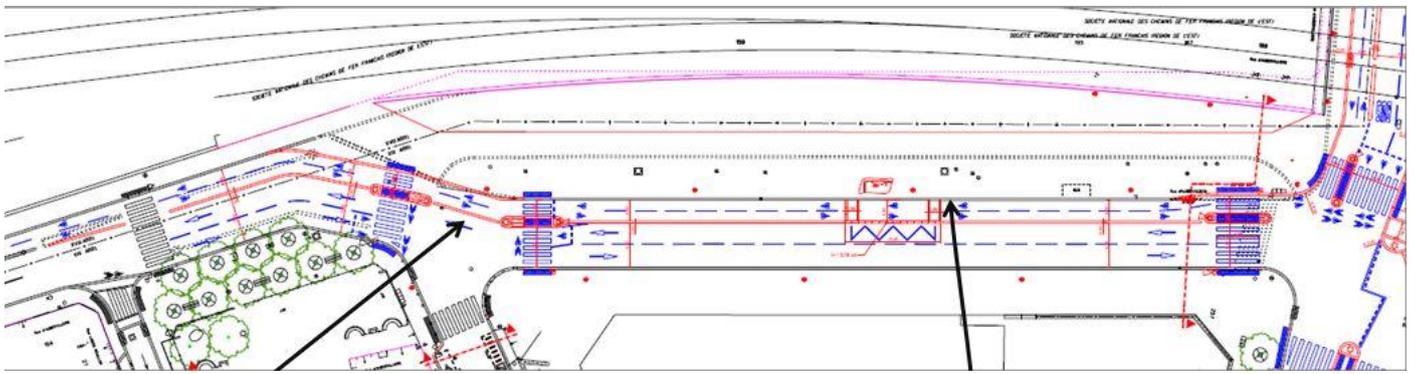
- Préserver l'alignement d'arbres
- Prolonger l'alignement d'arbres



Propositions de projet :

Prolongement de la piste cyclable :

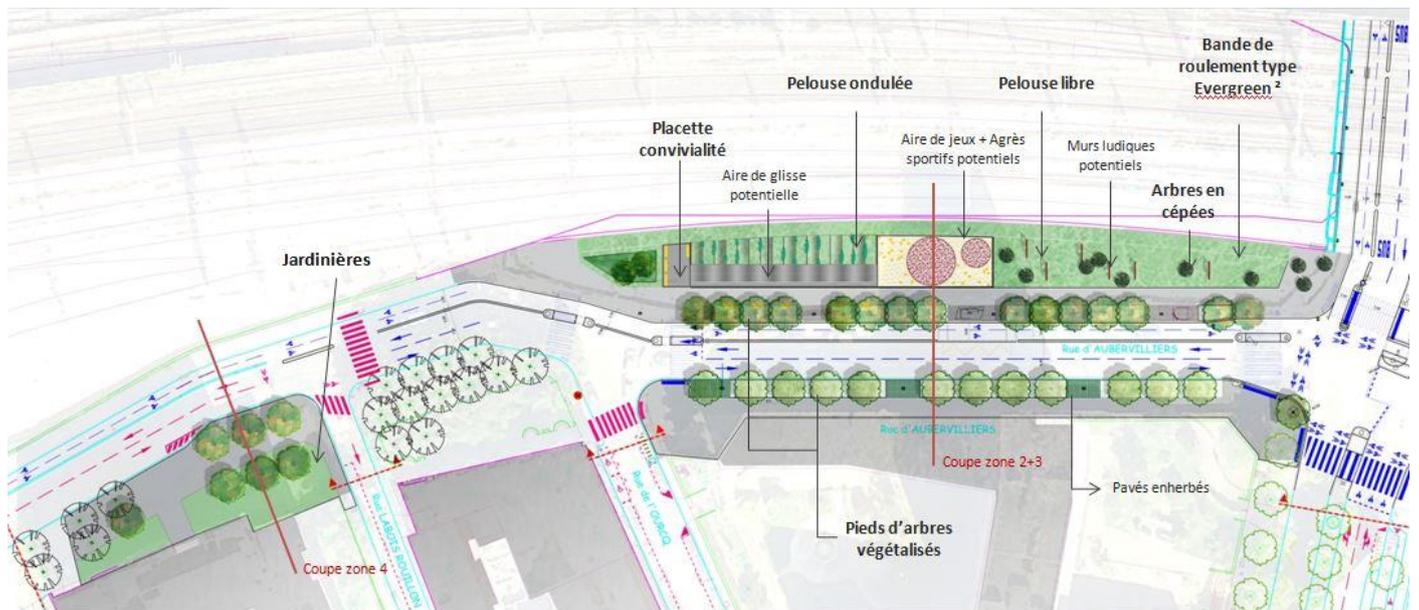
- Prolongement de la piste cyclable existante de Ourcq au Pont-Rail : 3,3m de large (piste existante sur Aubervilliers : 2,30 m)
- Réouverture du double sens entre la rue de l'Ourcq et la rue de Crimée (largeur chaussée : 6,3m)
- Création de deux traversées piétonnes (équipées en feux tricolores) au droit du croisement avec la rue de l'Ourcq afin de gérer les cheminements cyclables. Création de refuges piéton (1,5m de large). Pincement de la piste cyclable à 2,5m au droit de la piste.
- Déplacement de l'arrêt du bus.



Vers une promenade plantée, sportive et culturelle :

Afin de maintenir une identité commune sur l'aménagement il est nécessaire de :

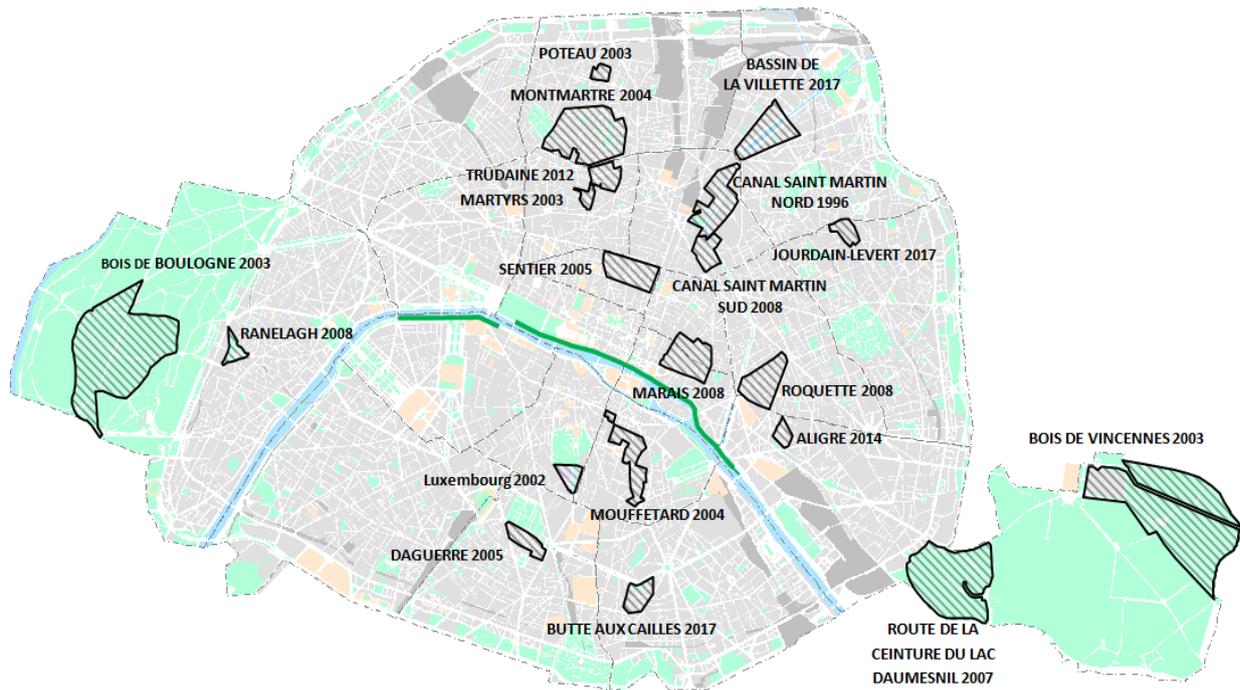
- Maintenir une traversée fluide car la rue d'Aubervilliers est une liaison douce entre différents lieux d'animations du quartier ;
- Séquencer le paysage afin de rythmer un linéaire relativement monotone et minéral en optant pour une alternative végétale ;
- Animer l'espace public pour le rendre pérenne et attractif dans un quartier en forte mutation
- Réfléchir à une cohérence des matériaux pour faciliter la lisibilité de l'espace.



Calendrier prévisionnel :

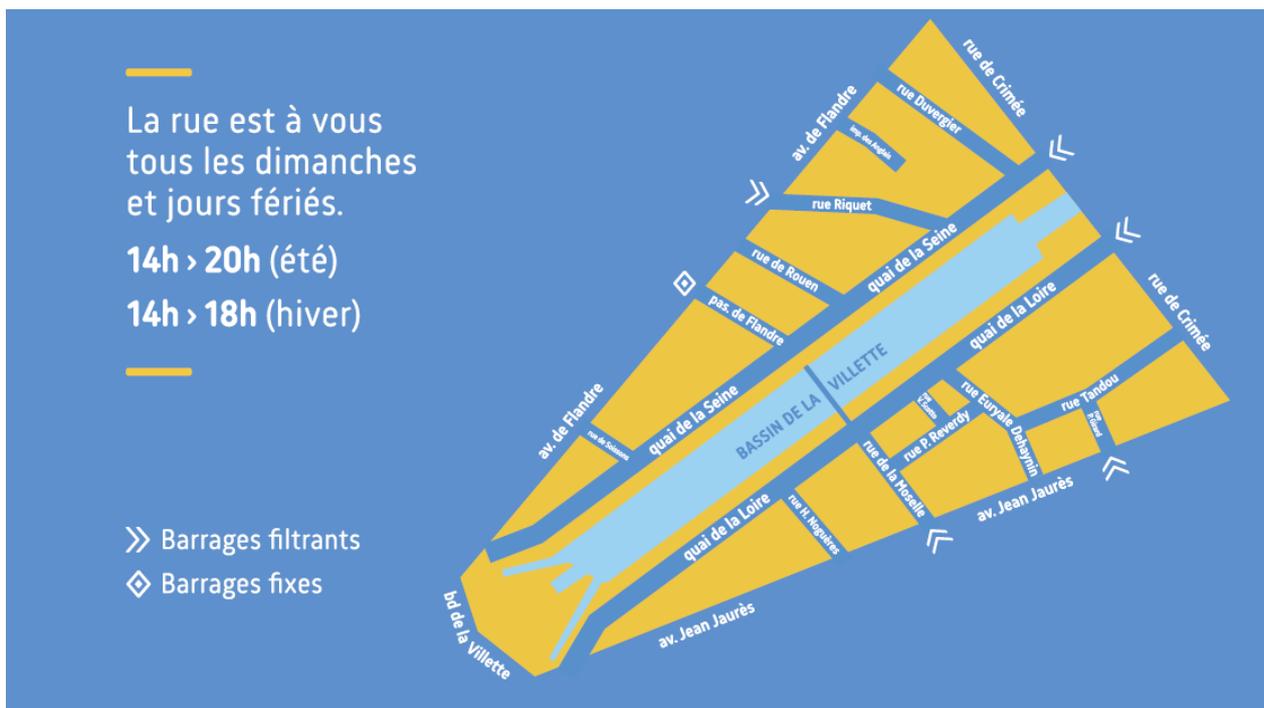
➔ Juillet 2017 – juin 2018 :
Finalisation des études et passation des marchés de travaux

➔ Juillet – novembre 2018 :
Travaux et plantation



- Les retours d'expériences du dispositif Paris Respire illustrent que ceux-ci sont mieux compris et bénéfiques quand ils prennent place dans des quartiers préalablement apaisés.
- L'expérience montre également que les secteurs Paris Respire contribuent à un meilleur partage de l'espace public entre les différents usagers.
- Ainsi l'ouverture du Paris Respire Bassin de la Villette va permettre aux familles de profiter d'un espace public sécurisé.

Début de l'opération sur le Bassin de la Villette : Dimanche 2 juillet 2017

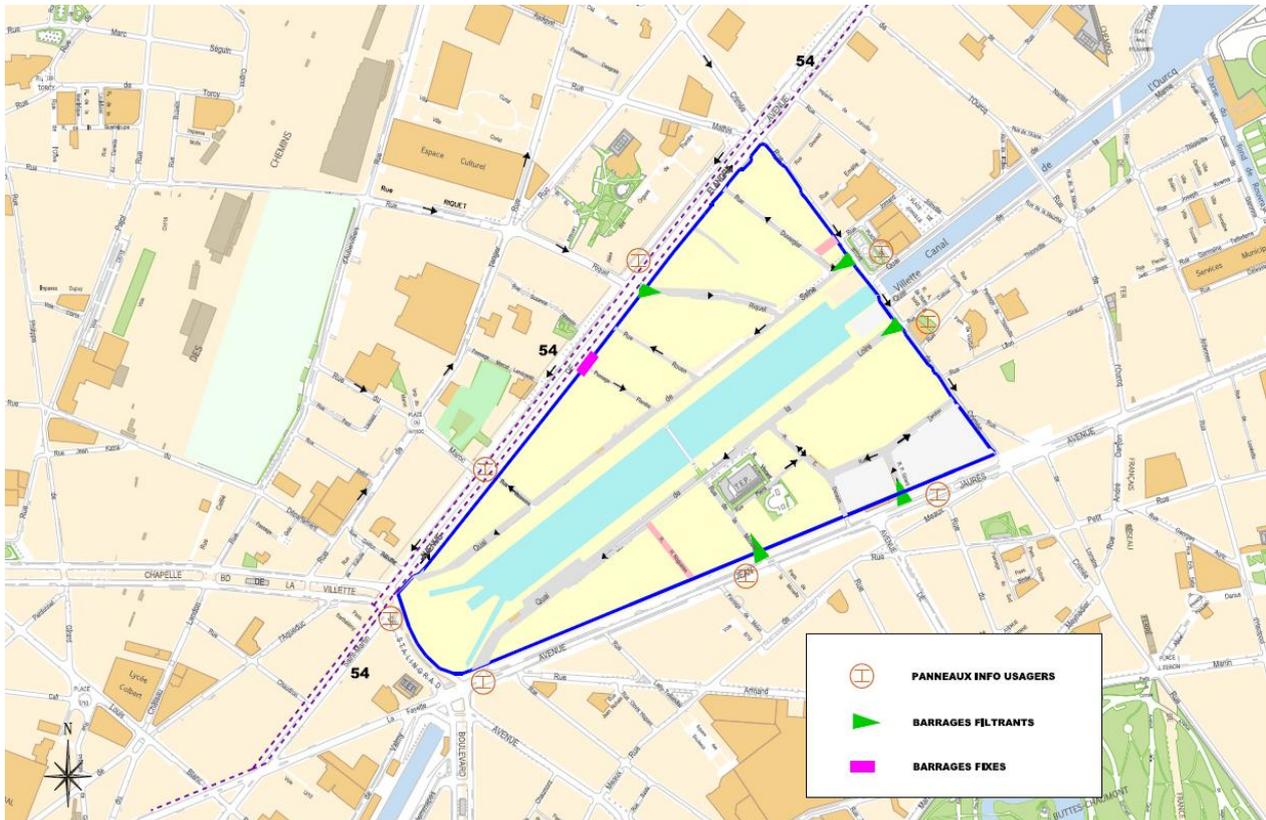


Limites :

Nord, rue de Crimée
Ouest, Avenue de Flandre
Sud, Boulevard de la Villette
Est, Avenue Jean Jaurès

Opération les dimanches et jours fériés :

- de 14 heures à 20 heures l'été (01/04 au 30/09)
- De 14 heures à 18 heures l'hiver (01/10 au 31/03)
- ❖ 5 barrages filtrants au sud et à l'est
- ❖ 1 barrage fixe



Mode opératoire :

- ❖ Installation des barrières dans les douilles sur trottoir au droit des barrages le dimanche entre 5 et 8 heures par la Direction de la Voirie et des Déplacements (DVD).
- ❖ À 14 heures, mise en place des barrières par les prestataires de la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection (DPSP) dans les douilles sur chaussée.
- ❖ Entre 14 et 18 heures (20 h l'été) tenue des barrages filtrants par les prestataires de la DPSP.
- ❖ À 18 heures, ou à 20h l'été, transfert des barrières de la chaussée vers le trottoir par les prestataires de la DPSP et récupération de toutes les barrières de Paris Respire intra Muros par la DVD.

Fonctionnement :

- ❖ La tenue du barrage filtrant est assurée par des prestataires de la DPSP. Leur rôle est le filtrage des véhicules. Ces personnels seront identifiables par un gilet jaune et un brassard.
- ❖ Des tournées de surveillance sont organisées par des effectifs en tenue et en civil de la DPSP pour contrôler le respect des réglementations.
- ❖ La Préfecture de Police effectuera des patrouilles sur site dans le cadre de sa mission de sécurisation générale
- ❖ **Cette coordination des actions des différents acteurs permettra un renforcement du contrôle dans le quartier lors des opérations Paris Respire**

Information du public :

- Envoi d'une lettre d'information aux riverains en amont de l'ouverture du secteur.
- Mise en place permanente de panneaux d'information sur site avec une nouvelle charte graphique.

Scenarii pour la création d'une piste cyclable

Sophie MINDAY, adjointe au Maire en charge du Plan Vélo

Les 4 scenarii qui vous sont présentés ce soir, ont déjà été exposés à l'ensemble des habitants des 3 Conseils de quartiers concernés (Pont de Flandre, Flandre-Aubervilliers et Bassin de la Villette) ainsi qu'aux associations de cyclistes le 15 mars dernier au cours d'une réunion publique.

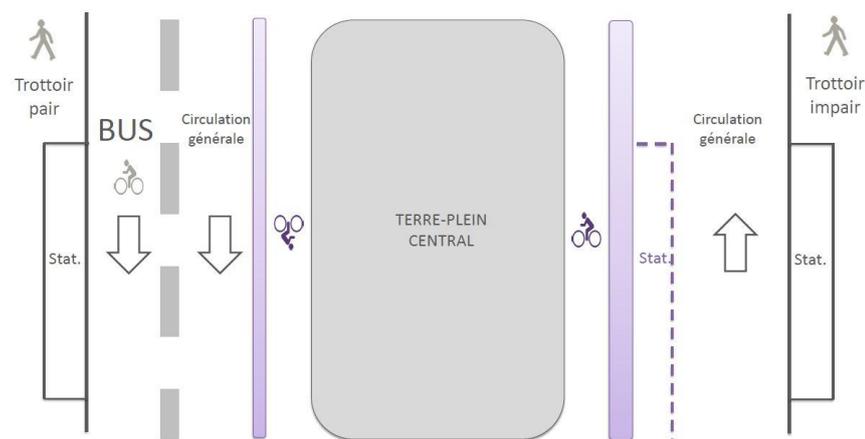
Ce projet d'aménagement s'inscrit dans le cadre du plan vélo parisien renouvelé par la Ville en 2015 afin de favoriser la pratique du vélo à Paris. Il a pour objectif de passer de 5 à 15 % des déplacements à vélo. Cela passe par différents aspects et notamment par la création d'aménagements cyclables protégés. Le budget du plan vélo est de 150 millions € de 2015 à 2020.

Un des objectifs du plan est que le réseau soit à l'échelle parisienne un véritable maillage pour circuler plus tranquillement à vélo. Dans ce maillage, il y a un réseau structurant c'est-à-dire avec des grands axes dont l'une des **composantes** serait l'**avenue de Flandre**.

La situation actuelle de l'avenue de Flandre est la suivante : le terre-plein central n'est pas continu, la longueur de la voie est de 1430 mètres. La largeur moyenne des trottoirs du côté impair est de 10 mètres et de 6 mètres du côté pair. La largeur moyenne de la chaussée est de 9 mètres et le nombre de carrefour est de 11. La circulation actuelle priorise les véhicules motorisés (voitures, scooteurs, taxi et autres).

SCENARIO 1 : PISTES UNIDIRECTIONNELLES

^ vers Stalingrad



^ vers Villette

MARS 2017

PLAN VELO – AV DE FLANDRE

DVD-STV6

Création de 2 pistes cyclables unidirectionnelles le long du terre-plein central

Suppression de 217 places de parking du côté pair le long du terre-plein central

Constitution du côté impaire de places de stationnement le long de la piste cyclable

Création de deux pistes cyclables unidirectionnelles protégées

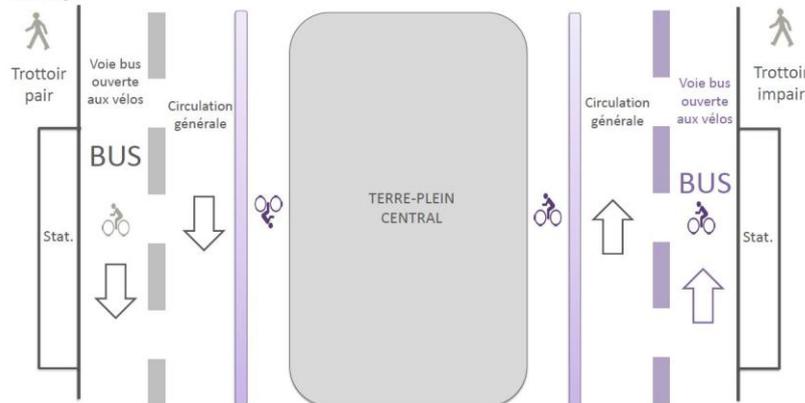
Non reconstitution du stationnement coté impair

Création d'une voie de bus

Suppression de 400 places de parking = 50% stationnement en surface

SCENARIO 1bis : PISTES UNIDIRECTIONNELLES AVEC VOIES BUS

^ vers Stalingrad



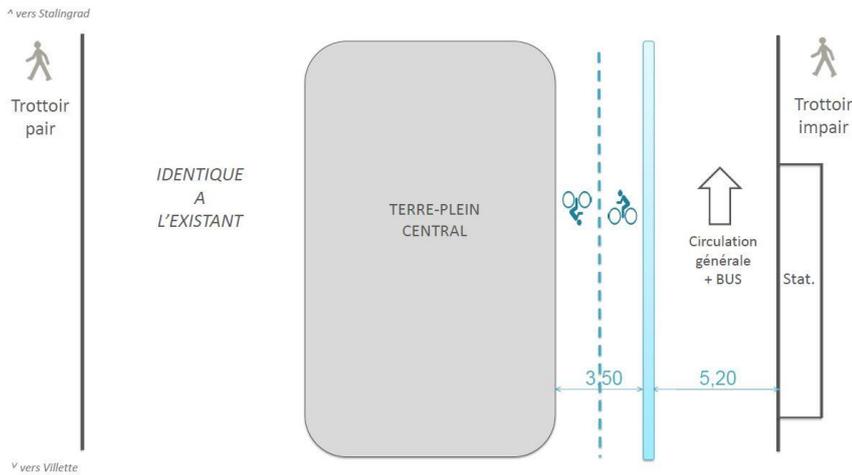
^ vers Villette

MARS 2017

PLAN VELO – AV DE FLANDRE

DVD-STV6

SCENARIO 2 : PISTE BIDIRECTIONNELLE



Côté pair : un trottoir, une ligne de stationnement le long du trottoir, une ligne de stationnement le long du terre-plein, une voie de circulation générale et une voie de bus

Côté impair : piste cyclable bidirectionnelle, une seule voie de circulation générale pour les voitures et les bus, non reconstitution du stationnement sauf à certains endroits

Suppression de 217 places de parking

MARS 2017

PLAN VELO – AV DE FLANDRE

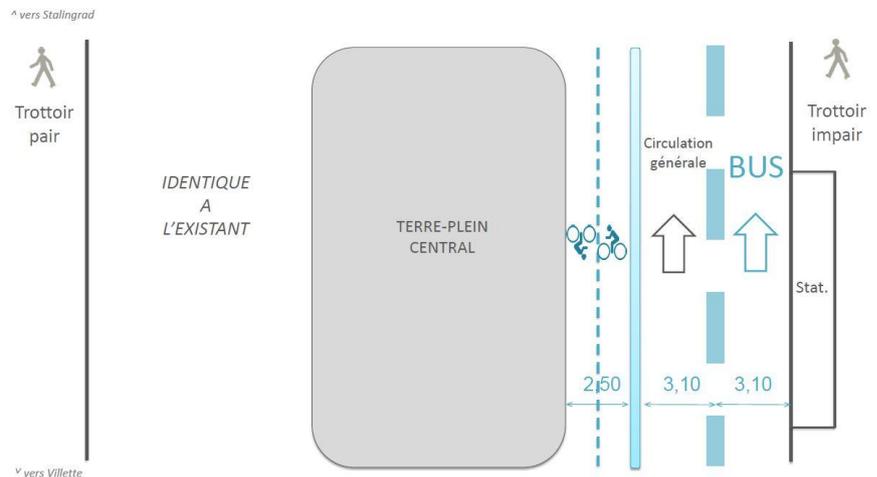
DVD-STV6

Côté pair : un trottoir, une ligne de stationnement le long du trottoir, une ligne de stationnement le long du terre-plein, une voie de circulation générale et une voie de bus

Côté impair : piste cyclable bidirectionnelle, une voie de circulation générale plus une voie de bus et non reconstitution du stationnement

Suppression de 400 places de parking

SCENARIO 2bis : PISTE BIDIRECTIONNELLE AVEC VOIES BUS



MARS 2017

PLAN VELO – AV DE FLANDRE

DVD-STV6

Les points communs de ces scénarii sont la création d'un aménagement cyclable, la liaison entre les morceaux du terre-plein central et la réduction du stationnement dans des proportions variables. Le souhait de l'équipe municipale du 19^e est que les liaisons piétonnes soient surélevées par rapport à la chaussée. En effet, nous aurions pu imaginer que la piste cyclable soit sur le terre-plein, mais l'équipe municipale a préféré privilégier ce dernier pour les poussettes, balades ou encore les brocantes. La durée des travaux a été fixée à un an et ce indépendamment du scénario qui sera choisi.

Sur le secteur Flandre, une enquête a été réalisée par l'INSEE concernant la situation du stationnement. Ce sont environ 6200 véhicules qui sont présents sur ce secteur ce qui veut dire que moins d'une personne sur deux a un véhicule personnel. Quant à l'offre de places qui cumule les places en surface et les places en sous-terrain, elle est de 7460. La zone Flandre paraît donc excédentaire en places de stationnement avec une solde positif de 1260 places. Aujourd'hui, à Paris, 60% de l'espace public est dévolu à la circulation ou au stationnement des voitures. Cependant, la voiture ne représente plus que 13% du total des déplacements.

Concernant l'insuffisance de places, le réel problème vient du fait que les places sur la chaussée sont occupées par des véhicules qui ne bougent que très rarement. Le souhait est que le stationnement sur la chaussée soit dévolu à du stationnement rotatif. C'est pourquoi, la Mairie du 19^e souhaite construire un dialogue avec les bailleurs sociaux ainsi que quelques propriétés privées pour qu'ils puissent proposer des tarifs incitatifs et aussi une offre plus qualitative.

Questions / remarques :

Que faire contre les incivilités des cyclistes ? Les incivilités existent et sont réelles. C'est pourquoi, Sophie Minday en tant qu'adjointe au Maire en charge du plan vélo, plaide pour qu'il existe un permis vélo et que tous les enfants apprennent dès le plus jeune âge le bon usage du vélo en ville ainsi que le bon respect du code de la route.

Il ne faut cependant pas oublier qu'à Paris a été introduit le « cédez-le passage cycliste », ce qui veut dire que sur un carrefour en « T », les vélos ont la possibilité de déroger au feu rouge alors que les voitures sont arrêtées, sous réserve que le cycliste contrôle avant ce qui se passe.

Pourquoi ne pas mettre les pistes cyclables sur le terre-plein central ? Cette option a directement été écartée car quand on fait cohabiter cyclistes et piétons cela fonctionne moins bien que la cohabitation cyclistes / véhicules motorisés. De plus, dans les endroits où cela a été testé, les piétons marchent sur les pistes cyclables. Enfin, l'équipe municipale souhaite que le terre-plein devienne un espace de promenade convivial et continu.

Comment en réduisant les voies de circulation, la circulation des véhicules motorisée va être amoindrie ? Des études ont montré que la réduction de la voiture a d'abord conduit à un phénomène d'engorgement et ensuite de manière progressive à une réduction de la circulation.

Animations estivales

Adji AHOUDIAN, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers

Nous sommes pleinement mobilisés pour assurer les conditions d'une occupation positive du terre-plein central de l'avenue de Flandre.

En lien avec l'Hôtel de Ville sont prévus l'installation de 3 terrains de pétanque et leurs animations estivales.

Un glacier s'installera également sur le terre plein, avec quelques chaises et quelques tables. Des jardinières supplémentaires seront ajoutées.

Enfin, l'association RStyle déploiera son projet « Galerie à ciel ouvert » sur le terre-plein de l'avenue de Flandre, à l'occasion de Paris Plages. Le but de ce projet est de détourner à la fois les codes d'une galerie, en sortant l'art des galeries ou des musées jusque dans la rue, ainsi que les codes du graffiti, en imposant à cet art un cadre dans lequel s'exprimer. Le projet existe déjà dans plusieurs endroits du quartier Flandre-Aubervilliers (pont Riquet, passage Marcel Landowski). Concrètement il s'agira d'installer une douzaine de quadripodes avec 4 œuvres sur chacun.

Plus largement, ces premières animations s'inscrivent dans une ambition plus globale : « réanimer » ce terre-plein et en faire un lieu de vie et d'animation. Les aménagements nécessaires à la piste cyclable permettront de créer une continuité de ce terre plein et un lieu de promenade.

DIVERS

Nicolas Nordman, adjoint au Maire en charge des affaires scolaires rappelle que l'école du 28 rue d'Aubervilliers a fermé administrativement depuis le début de l'année scolaire. Depuis quelques mois, l'équipe municipale travaille sur l'ouverture d'un lieu innovant pour y localiser des activités éducatives et culturelles à destination des enfants du quartier.

A partir de la rentrée scolaire 2017, seront mises en place des activités du Conservatoire du 19^e et des activités scolaires et périscolaires avec un projet évolutif de lieu innovant éducatif et culturel. Ce lieu sera géré par la Mairie du 19^e en lien avec la DASCO et la DAC.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

